PLAN D'ACTION FÉDÉRAL SUR LA RÉSISTANCE ET LE RECOURS AUX ANTIMICROBIENS AU CANADA

PROLONGEMENT DU CADRE D'ACTION FÉDÉRAL

PROTÉGER LES CANADIENS CONTRE LES MALADIES

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada

PROMOUVOIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS GRÂCE AU LEADERSHIP, AUX PARTENARIATS, À L'INNOVATION ET AUX INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE.

– Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:
Federal Action Plan on Antimicrobial Resistance and Use in Canada
Building on the Federal Framework for Action

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Téléc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications@hc-sc.gc.ca

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2015

Date de publication : mars 2015

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : HP40-141/2015F-PDF
ISBN : 978-0-660-23493-9
Pub. : 140539

PLAN D'ACTION FÉDÉRAL SUR LA RÉSISTANCE ET LE RECOURS AUX ANTIMICROBIENS AU CANADA

PROLONGEMENT DU CADRE D'ACTION FÉDÉRAL

Agence de la santé publique du Canada

Santé Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments

Instituts de recherche en santé du Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Conseil national de recherches Canada

Industrie Canada

INTRODUCTION

Un engagement en matière de leadership

En octobre 2014, le gouvernement du Canada a publié *Résistance aux antimicrobiens et utilisation de ces derniers au Canada : un cadre d'action fédéral*. Le cadre décrit une approche fédérale coordonnée et concertée pour intervenir contre la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Le gouvernement du Canada s'engage à prendre des mesures visant à prévenir, à limiter et à combattre l'émergence et la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Par ailleurs, ce plan d'action repose sur les domaines stratégiques et mesures de suivi prioritaires présentés dans le cadre en définissant des étapes concrètes qui seront entreprises par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Santé Canada (SC), l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Conseil national de recherches (CNR) et Industrie Canada (IC).

Outre son travail dans les domaines de la surveillance, de l'intendance et de l'innovation, le gouvernement du Canada s'engage à endosser un rôle de leadership tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Parmi les activités de leadership précises, on compte :

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA, IRSC et AAC : Coopérer avec des partenaires internationaux pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens. La première phase sera axée sur l'approbation d'un plan d'action mondial par l'Assemblée mondiale de la Santé.	Mai 2015
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA, IRSC et AAC : Collaborer avec des partenaires et intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux et des intervenants de l'agroalimentaire et de l'industrie en santé humaine et animale pour élaborer un cadre pancanadien visant la résistance aux antimicrobiens. La première phase sera axée sur la détermination d'éléments additionnels à une approche pancanadienne aux fins d'approbation par les provinces, les territoires et les intervenants.	Automne 2015
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA, IRSC et AAC : Dans le cadre des activités de la « Global Health Security Agenda », appuyer l'élaboration d'une approche intégrée et globale des activités visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens chez les humains, les animaux et dans les secteurs agricole, alimentaire et environnemental. Plus précisément, cela signifie : la mise en place dans chaque pays d'un plan national global et complet de résistance aux antimicrobiens (approche « Une santé »); le renforcement de la surveillance et de la capacité des laboratoires à l'échelle nationale et internationale; l'amélioration du maintien des traitements existants et du soutien relatif à la mise en place de nouveaux traitements, d'outils diagnostiques, de mesures et de systèmes de prévention.	2019

Toutefois, notre travail ne s'arrête pas là. Ce plan d'action n'est que le premier parmi une série de plans. Il a pour but de donner un aperçu des efforts initiaux relatifs à la prise en charge de la résistance aux antimicrobiens, qui visent à s'assurer que tous les partenaires et intervenants sont informés et mobilisés afin que nous puissions avancer ensemble avec un objectif commun. Ce plan d'action sera mis à jour régulièrement à la fois pour montrer les progrès réalisés et pour continuer à définir les nouvelles initiatives entreprises à mesure que nous avancerons.

Les provinces, les territoires et les autres intervenants jouent aussi un rôle clé en vertu de leur responsabilité quant à la prestation des soins de santé, l'approbation des antimicrobiens pour la couverture médicale et la réglementation de le recours aux antimicrobiens dans l'agriculture et la médecine vétérinaire. Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec l'ensemble des compétences territoriales et des intervenants pour concrétiser ce plan d'action.

SURVEILLANCE

Détecter et surveiller les nouvelles tendances et menaces afin d'orienter les stratégies visant à réduire les risques de la résistance aux antimicrobiens et ses effets.

MESURE DE SUIVI NO 1 : Établir et renforcer les systèmes de surveillance pour cerner les nouvelles menaces ou les changements dans la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation des antimicrobiens chez les humains et les animaux.

Tel qu'il est indiqué dans le cadre fédéral, l'Organisation mondiale de la Santé, le Forum économique mondial et de nombreux pays dans le monde considèrent que la résistance aux antimicrobiens constitue une menace de plus en plus grave pour la santé publique mondiale. Cependant, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, on ne dispose pas d'une quantité suffisante d'information exhaustive sur la portée du problème de la résistance aux antimicrobiens, surtout en dehors des établissements hospitaliers (p. ex. le recours aux antimicrobiens, le nombre de bactéries résistantes, à quels médicaments elles résistent, leur mode de propagation). Cette information est nécessaire pour déterminer la pleine ampleur du problème et elle est essentielle pour surveiller l'efficacité des interventions de l'intendance; de plus, elle ne peut être recueillie que grâce à une surveillance efficace.

Au Canada, des systèmes de surveillance fiables sont déjà en place, y compris le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) et le Programme canadien de surveillance des infections nosocomiales (PCSIN). Bien que ces systèmes de surveillance et autres apportent des renseignements importants, il n'y a pas de tableau national exhaustif et intégré de la résistance aux antimicrobiens en matière de santé humaine et au sein du système agroalimentaire au Canada.

Le gouvernement du Canada poursuivra ses activités de surveillance existantes, ainsi que les services de laboratoire appuyant les efforts destinés à combattre la résistance aux antimicrobiens. Ces activités comprendront un examen régulier de ces systèmes de surveillance pour apporter les ajustements requis (p. ex. l'intégration de sources de données supplémentaires et de nouvelles technologies).

L'Agence de la santé publique du Canada met présentement en place le Système canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (SCSRA) en vue de renforcer la coordination et l'intégration des activités et des renseignements de l'Agence sur la résistance et le recours aux antimicrobiens. Le SCSRA exercera aussi un rôle de leadership quant à la surveillance de la résistance et du recours aux antimicrobiens; il orientera l'expansion des activités de surveillance vers les secteurs plus vulnérables et fournira des renseignements utiles et pertinents aux intervenants et à la population en vue d'appuyer la gestion des antimicrobiens, et ce, pour mieux protéger la santé des Canadiens.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada travailleront à l'élaboration des éléments clés d'un système de déclaration, de surveillance et de suivi concernant le recours aux antibiotiques dans le secteur agroalimentaire. Cela permettra de définir les besoins en matière de collecte de données et de déclaration parmi les intervenants et les décideurs, notamment les besoins en matière de déclaration à l'échelle internationale, nationale, provinciale et territoriale.

Voici d'autres activités précises qui seront entreprises prochainement :

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA, IRSC et AAC : En s'appuyant sur les systèmes de surveillance existants tels que le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) et le Programme canadien de surveillance des infections nosocomiales (PCSIN), l'Agence de la santé publique du Canada réalisera des travaux en vue d'établir un plan détaillé pour le Système canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (SCSRA). L'information intégrée du SCSRA permettra de créer une meilleure compréhension des liens entre les pratiques relatives au recours aux antimicrobiens, les schémas de résistance observés, ainsi que la propagation de la résistance aux antimicrobiens, et elle sera utilisée pour guider les interventions en santé publique et les décisions stratégiques relatives à la résistance et au recours aux antimicrobiens. Ces efforts seront progressifs et comprendront :	
• la publication du premier rapport annuel du SCSRA; et	Printemps 2015
• l'élargissement à une approche nationale par l'entremise de discussions avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires externes.	Automne 2016
ASPC : Dans le cadre de la création du SCSRA, l'Agence va :	
• Mener un essai sur la susceptibilité aux antimicrobiens provenant de laboratoires cliniques dans le but de mieux comprendre les enjeux et tendances de la résistance aux antimicrobiens associés à la collectivité.	Printemps 2015
• Examiner les organismes résistants aux antimicrobiens prioritaires sous surveillance par les systèmes de surveillance de l'Agence et confirmera les microbes prioritaires à inclure.	Hiver 2015
• Déterminer les exigences pour la transformation de la surveillance à l'Agence afin de les harmoniser par rapport au SCSRA.	Printemps 2016
ASPC et SC : Analyser les données sur les prescriptions antimicrobiennes recueillies par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada afin de fournir un tableau plus exhaustif du recours aux antimicrobiens au Canada, et inclure les résultats dans le rapport annuel du gouvernement du Canada sur le recours aux antimicrobiens chez les humains.	Automne-hiver 2015

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
ACIA et AAC : Déterminer les données de surveillance exigées concernant le recours aux antimicrobiens dans le secteur de l'agriculture animale, en vue d'appuyer la création d'un solide système de déclaration, de suivi et de surveillance lié à leur utilisation.	Printemps 2016
ACIA et AAC : Travailler en collaboration avec les associations de médecins vétérinaires et les partenaires provinciaux et territoriaux pour commencer à quantifier les antimicrobiens utilisés pour le bétail sous d'autres formes posologiques (p. ex. dans l'eau ou administrés par injection) et sur ordonnance.	Printemps 2016
ACIA et AAC : Travailler avec les intervenants pour élaborer des options de collecte et de conservation des données sur le recours des antimicrobiens dans les aliments pour animaux et la production animale, reliant des espèces, les catégories de production, le but de l'administration et les quantités administrées.	Décembre 2016
ACIA : Diriger des travaux de référence sur la *Salmonella*, l'*E. coli* O157:H7 et non O157 et les organismes indicateurs dans les carcasses et isolats de bovins de chaque échantillon positif préservé pour la caractérisation moléculaire, y compris la résistance aux antimicrobiens.	Mars 2017
Direction de l'IRSC avec le soutien de l'ASPC : Soutenir les recherches sur le mode de transmission de la résistance entre les organismes et la transmission des bactéries résistantes parmi les différents réservoirs (animaux-environnement-humains). Soutenir les recherches et la diffusion des résultats concernant les études sur l'intervention et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens.	Décembre 2019

INTENDANCE

Maintenir l'efficacité des traitements existants par des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections, l'éducation et la sensibilisation, la réglementation, et des moyens de contrôle.

MESURE DE SUIVI NO 2 : Renforcer la promotion d'une l'utilisation convenable des antimicrobiens en médecine humaine et vétérinaire.

Tel qu'il est décrit dans le cadre fédéral, la résistance aux antimicrobiens (RAM) a lieu lorsque des agents antimicrobiens sont utilisés; elle constitue donc un facteur constant dans les médecines humaine et vétérinaire. Ainsi, l'application de solides pratiques d'intendance par tous est essentielle pour continuer à lutter contre la résistance aux antimicrobiens.

Un facteur important à prendre en compte dans le maintien de l'efficacité des médicaments antimicrobiens est la promotion d'efforts de prévention de la maladie en vue de minimiser ou d'éliminer le besoin en agents antimicrobiens. Les maladies contagieuses causées par des organismes résistants peuvent être évitées si des mesures adéquates sont mises en œuvre. Par exemple, des techniques efficaces de lavage des mains et le nettoyage régulier des surfaces peuvent éliminer les bactéries qui causent la maladie. Ces mesures peuvent également être efficaces contre les bactéries résistantes. Le gouvernement du Canada continuera de participer à l'élaboration et à la diffusion de renseignements et de lignes directrices en matière de pratique professionnelle aux fins de prévention et de contrôle des infections dans divers contextes humains et animaliers. En prévenant la propagation de maladies contagieuses, nous pouvons réduire le besoin en traitements à base d'agents antimicrobiens, ce qui peut, à son tour, contribuer au maintien de l'efficacité des options de traitement disponibles.

Un exemple de travail récent lié à la prévention de l'infection est la présentation du document de 2014 sur les principales activités et initiatives de prévention et de contrôle des infections à l'échelle nationale et internationale (*National and International Infection Prevention and Control Key Activities and Initiatives: An Environmental Scan*) au Sommet canadien sur la prévention et le contrôle des infections de 2014 de l'Institut canadien pour la sécurité des patients. Ce document décrit les principales initiatives de prévention et de contrôle des infections, leurs points forts, ainsi que les domaines à améliorer dans les pratiques actuelles. En partageant ces pratiques exemplaires et en cernant les lacunes potentielles à combler, de meilleures mesures peuvent être mises en place pour réduire la propagation de maladies contagieuses, ce qui contribuera à diminuer le recours aux antimicrobiens.

En plus de la prévention et du contrôle des infections, le gouvernement du Canada poursuivra ses efforts visant à faciliter et à améliorer l'éducation et la sensibilisation sur quand et comment utiliser des agents antimicrobiens, de même que le choix des agents antimicrobiens adéquats pour le traitement de certaines maladies. Par exemple, le travail de l'Agence de la santé publique du Canada sur des souches de gonorrhée résistantes a mené à l'élaboration d'un guide de pratique pour les professionnels de la santé.

Pour souligner la valeur essentielle de l'éducation et de la sensibilisation, en novembre 2014, l'Agence de la santé publique du Canada a lancé une campagne pilote de sensibilisation sur la résistance aux antimicrobiens comportant des messages sur le recours responsable d'antimicrobiens destinés aux animaux et la prévention et le contrôle des infections, ainsi que des messages destinés aux professionnels de la santé et aux parents.

Les Instituts de recherche en santé du Canada financent et continueront de financer divers projets dont l'objectif consiste à évaluer ou à améliorer les pratiques actuelles en matière de prescription d'antimicrobiens ou à rechercher d'autres solutions pour réduire la consommation d'antimicrobiens. En 2013-2014, les Instituts de recherche en santé du Canada ont investi une somme d'un million de dollars dans des projets d'intendance. L'investissement a augmenté chaque année au cours des cinq dernières années, ce qui montre un intérêt croissant à l'égard de ce type de recherche.

Dans le secteur agroalimentaire, d'importants progrès sont réalisés par Santé Canada, afin de promouvoir l'utilisation prudente d'antimicrobiens dans la production d'aliments d'origine animale. Santé Canada travaille avec des partenaires fédéraux, des promoteurs de médicaments, des producteurs d'aliments d'origine animale et d'autres intervenants afin de retirer d'ici 2016 des allégations de stimulation de la croissance de médicaments antimicrobiens vétérinaires importants sur le plan médical. Santé Canada travaillera attentivement à harmoniser cette initiative avec l'approche de la Food and Drug Administration des États-Unis. Il est essentiel de travailler étape par étape avec les États-Unis étant donné l'étroite relation qui existe entre les marchés de la viande et la production animale des deux pays. Près de 60 de ces produits ont été définis et des discussions sont en cours avec les promoteurs de médicaments concernés concernant un plan concret pour mettre en œuvre cette mesure. En novembre 2014, Santé Canada a communiqué avec chaque promoteur de médicament pour déterminer des directives, des procédures et des échéances en vue d'appuyer le retrait volontaire d'allégations de stimulation de la croissance de médicaments antimicrobiens importants sur le plan médical. La participation continue de promoteurs de médicaments concernés et d'autres intervenants en santé animale crée l'atmosphère de collaboration permettant d'axer la discussion sur l'acceptation de la gestion des antimicrobiens et la nécessité d'une supervision vétérinaire agrandissant au niveau du recours aux antimicrobiens dans la production d'aliments d'origine animale.

Afin de promouvoir le recours aux antimicrobiens par les professionnels de la santé et les consommateurs, Santé Canada continuera de superviser l'étiquetage adéquat des produits. Cela garantira que les étiquettes de médicaments reflètent bien les connaissances actuelles liées à l'utilisation prudente des antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens dans chaque soumission par l'industrie. S'il y a lieu, on demandera également à des promoteurs d'antimicrobiens destinés aux humains d'actualiser leurs étiquettes avec de nouveaux renseignements liés à la sensibilité bactérienne aux antimicrobiens.

En plus de ces efforts, Santé Canada évaluera continuellement le caractère réalisable de l'application d'outils actuels et nouveaux pour encourager les soumissions d'agents antimicrobiens destinés aux humains au cas par cas. Les outils actuels comprennent la politique sur l'examen prioritaire, la politique sur les avis de conformité avec conditions, et le potentiel de remise de frais de soumission de médicaments pour les produits qui offrent

une faible rentabilité commerciale. De nouveaux outils de réglementation qui seront disponibles à l'avenir comprennent le cadre réglementaire de médicaments orphelins, qui peut être applicable pour certains produits antimicrobiens.

Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera également d'appuyer la mise au point des systèmes d'assurance par l'entremise du programme de financement Agri-marketing de Cultivons l'avenir 2. À titre d'exemple de système, citons le programme Assurance qualité canadienne (AQC), un programme de salubrité des aliments à la ferme de l'industrie porcine, qui comprend les meilleures pratiques en matière d'utilisation prudente des médicaments (y compris les agents antimicrobiens), exige des comptes détaillés de tous les médicaments, et précise que les approvisionnements doivent se faire par l'entremise d'une relation vétérinaire-client valide.

En allant de l'avant, le gouvernement du Canada continuera de promouvoir le recours adéquate aux antimicrobiens de la manière suivante :

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
ASPC : Évaluer l'efficacité des messages utilisés au cours de la campagne de sensibilisation sur la résistance aux antimicrobiens de novembre 2014. Les leçons retenues de cet investissement considérable seront utilisées pour consolider les activités futures de sensibilisation et d'éducation du grand public et des professionnels de la santé qui travaillent en milieu communautaire, hospitalier et de soins de longue durée, ainsi que pour élargir la portée de la campagne de sensibilisation de 2015.	Hiver et printemps 2015
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA, IRSC et AAC : La ministre de la Santé organisera une table ronde sur la résistance aux antimicrobiens, qui sera axée sur l'intendance.	Printemps 2015
SC, ACIA et AAC : Tenir des discussions multilatérales avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, des intervenants et d'autres parties intéressées afin de traiter et de peaufiner des propositions fédérales pour la supervision vétérinaire agrandissant au niveau des antimicrobiens vétérinaires destinés à la production d'aliments d'origine animale.	Printemps et été 2015
ASPC : Balayer le paysage canadien et international actuel des infections associées aux soins de santé pour permettre de déterminer les lacunes potentielles dans les pratiques de prévention et de contrôle des infections. Cette information aidera également l'Agence à déterminer les futures interventions liées à la résistance aux antimicrobiens.	Printemps 2016

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
Direction de l'ASPC avec le soutien de SC, ACIA et AAC : En réponse aux demandes d'intervention transsectorielle de tous les intervenants dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la santé humaine (p. ex. gouvernement, industrie, professionnels de la santé, vétérinaires, organismes d'attribution de permis), une série de consultations sera menée pour recenser les pratiques actuelles liées au recours aux antimicrobiens, cerner les meilleures pratiques en matière d'utilisation antimicrobiens, et déterminer la façon de tirer le meilleur parti des possibilités d'éducation existantes.	Printemps 2016
ASPC : Afin de promouvoir le recours adéquate aux antimicrobiens, l'ASPC actualisera les Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement avec les recommandations de traitement actuelles, et organisera deux séances de webinaire pour promouvoir des directives spécifiques sur la résistance de la gonorrhée aux antimicrobiens. Ces webinaires seront utilisés pour promouvoir des activités d'apprentissage en ligne.	Printemps 2016
SC et ACIA : Travailler avec des promoteurs de médicaments pour faciliter leurs soumissions de modifications d'étiquette en vue de retirer les allégations de stimulation de la croissance de médicaments antimicrobiens importants sur le plan médical et les références connexes dans le Recueil des notices sur les substances médicatrices.	Automne 2016
ASPC : Mettre à jour le document de 2014 sur les principales activités et initiatives de prévention et de contrôle des infections à l'échelle nationale et internationale (*National and International Infection Prevention and Control Key Activities and Initiatives: An Environmental Scan*) afin de refléter le statu quo, y compris une analyse complète et une détermination des lacunes existantes en matière de promotion de pratiques efficaces de prévention et de contrôle des infections.	Automne 2016
Direction de l'IRSC avec le soutien de l'ASPC : Appuyer la recherche et la diffusion des résultats découlant de la recherche des mesures d'intendance.	Décembre 2019

MESURE DE SUIVI NO 3 : Collaborer avec des partenaires du secteur de l'agriculture animale et de l'industrie pour renforcer le cadre réglementaire sur la médecine vétérinaire et la nourriture pour animaux médicamentée, notamment en rendant notamment les substituts facilement accessibles et en encourageant l'adoption de pratiques permettant de réduire l'utilisation d'antimicrobiens.

Outre les efforts visant l'amélioration des mesures de prévention et de contrôle des infections, ainsi que la promotion de l'éducation et de la sensibilisation, le gouvernement du Canada joue un rôle important dans la réglementation des produits de santé animale au Canada, y compris l'importation, la délivrance des licences et la vente de médicaments vétérinaires, d'aliments médicamenteux et de vaccins.

En appui à ce domaine, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments continueront d'accorder la priorité à la modernisation des cadres réglementaires sur la médecine vétérinaire et les aliments médicamenteux. Les consultations vont bon train dans les deux domaines et l'une des principales questions d'intérêt à l'appui de la santé publique et de la salubrité des aliments reste encore et toujours la nécessité d'un renforcement de la surveillance de l'importation des médicaments vétérinaires pour « utilisation personnelle » et comme ingrédients pharmaceutiques actifs. Santé Canada va mettre au point des mesures à l'égard de l'importation des médicaments vétérinaires pour « utilisation personnelle » et renforcer son contrôle sur l'importation d'ingrédients pharmaceutiques actifs vétérinaires.

De plus, Santé Canada, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, travaille avec des partenaires provinciaux et des intervenants en santé animale en vue de renforcer la surveillance vétérinaire des antimicrobiens importants sur le plan médical pour les animaux destinés à la consommation. Aussi bien Santé Canada que l'Agence canadienne d'inspection des aliments pensent qu'une surveillance professionnelle de recours aux antimicrobiens existants dans l'élevage d'animaux destinés à la consommation est nécessaire et qu'il serait crucial d'atteindre l'objectif visant l'utilisation prudente des antimicrobiens afin d'en conserver l'efficacité. Les efforts visent principalement à agir à l'égard de plusieurs médicaments antimicrobiens vétérinaires administrés dans les aliments ou dans l'eau qui ont été approuvés comme produits en vente libre avant la mise en œuvre, en 2004, de normes plus strictes en matière d'innocuité microbiologique. Ces efforts seront coordonnés en étroite collaboration avec les États-Unis pour que les pratiques canadiennes et américaines concordent.

Santé Canada continuera de tenir compte de l'aspect réglementaire du renforcement d'intendance par l'entremise d'une réglementation appropriée des médicaments antimicrobiens pour les humains et les animaux. En évaluant l'innocuité, la qualité et l'efficacité de ces médicaments, y compris la surveillance post-commercialisation par la collecte et l'analyse des rapports sur les effets indésirables, Santé Canada vise la préservation de l'efficacité des antimicrobiens autorisés.

Les Instituts de recherche en santé du Canada mettent en œuvre une nouvelle initiative Environnements et Santé. Les facteurs environnementaux se recoupent et ils ont une incidence à la fois positive et négative sur notre santé, y compris la résistance aux antimicrobiens. Cette initiative met l'accent sur trois secteurs importants de l'enquête (domaine prioritaire), soit le domaine agroalimentaire, l'élaboration des ressources et le modèle urbain. Tous ces secteurs sont axés sur la prévention et ils sont étayés par trois composantes de recherche essentielles, soit l'étiologie, l'amélioration des plate-formes de données et la recherche intersectorielle sur la prévention.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments continuera aussi de vérifier, au moyen d'évaluations, d'inspections et d'échantillons avant la commercialisation, que les aliments médicamenteux qui sont importés, fabriqués ou vendus au Canada répondent aux normes fixées par Santé Canada conformément au Recueil des notices sur les substances médicatrices ou aux prescriptions d'un vétérinaire.

En se servant de tribunes telles que les tables rondes sur la chaîne de valeur, Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec les secteurs de la volaille et de l'élevage afin d'encourager l'adoption de pratiques en santé animale qui finiront par réduire l'utilisation d'antimicrobiens dans la production animale. Cela comprend l'expansion du système national de traçabilité du bétail et la mise en œuvre de mesures de biosécurité. En outre, en réponse aux demandes de l'industrie, la Direction générale des sciences et de la technologie du Ministère se servira de son expertise pour aider les secteurs à confirmer l'efficacité des autres choix offerts sur le marché.

Voici des activités précises qui seront entreprises prochainement :

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
SC, ACIA et AAC : Tenir une autre série de discussions multilatérales avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, des intervenants et d'autres parties intéressées afin d'examiner, de poursuivre et d'achever des propositions fédérales pour le renforcement du cadre réglementaire pour les médicaments vétérinaires. Ces discussions viseront à déterminer comment établir une surveillance efficace de l'utilisation des antimicrobiens à la fois dans les aliments et dans l'eau; la façon de contrôler efficacement les antimicrobiens importés à des fins personnelles et en tant qu'ingrédients pharmaceutiques actifs; enfin, comment susciter l'intérêt des intervenants pour des mesures qui encourageront l'utilisation prudente des antimicrobiens et faciliteront l'accès à d'autres solutions.	Printemps 2015
AAC : Soutenir les recherches dirigées par l'industrie pour confirmer l'efficacité des solutions de rechange aux antibiotiques dans les aliments offerts sur le marché, le cas échéant.	Été 2015
SC et ACIA : Mettre en œuvre l'exigence visant le déploiement d'une supervision vétérinaire accrue des antimicrobiens importants sur le plan médical et qui sont utilisés dans les aliments destinés au bétail et l'eau. L'approche et le calendrier cadreront avec une initiative similaire aux États-Unis.	Décembre 2016
SC : Mettre en œuvre des mesures à l'égard de l'importation de médicaments vétérinaires pour utilisation personnelle et renforcer le contrôle de l'importation d'ingrédients pharmaceutiques actifs vétérinaires.	2017
IRSC : Soutenir la recherche à l'interface entre la santé humaine et la santé animale et l'environnement dans le cadre de l'initiative Environnements et Santé et de l'appel transnational de l'Initiative de programmation conjointe sur la résistance aux antimicrobiens.	Printemps 2020

INNOVATION

Créer de nouvelles solutions par les activités de recherche et développement pour contrer la perte d'efficacité des antimicrobiens.

MESURE DE SUIVI NO 4 : Promouvoir l'innovation par le financement d'activités de recherche et développement de nature collaborative sur le résistance aux antimicrobiens à l'échelle nationale et internationale.

Tel qu'il est décrit dans le cadre fédéral, le gouvernement du Canada soutient la recherche et l'innovation nationales en cours en matière de santé, tout en collaborant avec les partenaires internationaux pour contribuer aux efforts de recherche mondiaux en matière de résistance et de recours aux antimicrobiens, de thérapies novatrices et de solutions de rechange. Les ministères et organismes du gouvernement fédéral collaborent déjà à des activités scientifiques liées à la résistance aux antimicrobiens de façon à mieux exploiter les conclusions et les résultats obtenus dans le cadre de ces activités.

L'introduction fructueuse de programmes d'immunisation pour prévenir et contrôler les maladies évitables par la vaccination réduit la dépendance aux antimicrobiens, ce qui permet donc de réduire les risques associés à la résistance aux antimicrobiens. On accorde la priorité aux vaccins novateurs en cours d'élaboration pour faire face à certaines des menaces les plus significatives que représente la résistance aux antimicrobiens, au moyen d'un Plan d'action canadien pour la recherche, l'innovation et le développement en vaccinologie. En outre, l'Agence de la santé publique du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada se basent sur les efforts de collaboration précédents dans l'instauration du Réseau canadien de recherche sur l'immunisation (RCRI). Le Réseau national est composé de chercheurs sur les principaux vaccins qui mettent au point et essayent des méthodologies liées à l'évaluation de vaccins, car elles ont trait à la sécurité, à l'immunogénicité et à l'efficacité, ainsi qu'à la mise en œuvre et l'évaluation du programme.

En outre, Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de soutenir et d'entreprendre des recherches et des mesures innovantes dans le domaine des améliorations des pratiques d'élevage d'animaux, de la prévention et du traitement des maladies, ainsi que de l'élaboration des vaccins. Ces résultats de recherche contribueront à la réduction des exigences relatives aux antimicrobiens dans l'industrie de l'élevage d'animaux.

Du point de vue de l'innovation, il existe actuellement un petit nombre d'entreprises novatrices canadiennes qui créent des médicaments, formulent des diagnostics, ou mettent au point d'autres technologies liées à la résistance aux antimicrobiens. Ces entreprises représentent une toute petite partie de l'ensemble du secteur des sciences de la vie au Canada (moins de 1 %). Le cadre existant des sciences, de la technologie et des innovations à l'échelle fédérale favorise la commercialisation des innovations en matière de sciences de la vie, y compris celles qui portent sur la résistance aux antimicrobiens. Dans le passé, on a fourni un soutien ciblé à l'appui d'objectifs stratégiques en matière de santé. Par exemple, en vertu de l'entente entre le Canada et la fondation Bill et Melinda Gates sur le virus de l'immunodéficience

humaine (VIH), Industrie Canada a créé un programme de démonstration des technologies canadiennes contre le VIH de 13 millions de dollars administré par le Programme d'aide à la recherche industrielle pour soutenir les petites entreprises canadiennes participant à la mise au point de vaccins contre le VIH et de technologies connexes. La faisabilité d'une approche semblable concernant la résistance aux antimicrobiens pourrait être examinée.

Il y a un besoin criant de nouveaux antibiotiques plus efficaces, mais on sait très bien que très peu sortent sur le marché. L'Agence de la santé publique du Canada et le Conseil national de recherches s'affairent à mieux comprendre les obstacles au déploiement des innovations au Canada et à l'échelle mondiale en vue de modéliser comment les surmonter. Il serait utile d'examiner les résultats de recherche et développement et les activités en matière de résistance aux antimicrobiens (de l'industrie et du milieu universitaire) déjà répertoriés, afin de repérer les éléments qui pourraient être développés et soutenus pour mieux faire face aux défis du Canada.

Il est impératif que toutes les solutions d'innovation se conjuguent avec l'intendance afin que l'efficacité du traitement soit conservée.

Avec le soutien de partenaires internationaux, le gouvernement du Canada étudiera également une approche mondiale pour soutenir l'innovation dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. Par exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada sont membres fondateurs et principaux bailleurs de fonds de l'Initiative de programmation conjointe sur la résistance aux antimicrobiens, soit une association composée de 19 pays dont l'objectif consiste à coordonner les ressources et les mesures de divers pays visant à lutter contre la menace globale que représente la résistance aux antimicrobiens. Par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada, le Canada est en mesure de jouer un rôle de chef de file international dans la coordination des efforts de recherche visant à réduire à long terme les niveaux de résistance et à générer de meilleurs résultats en matière de santé publique.

À l'avenir, le gouvernement du Canada va :

ACTIVITÉ	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
ASPC, SC, ACIA, IRSC, AAC, IC et CNR : Par l'entremise du Plan d'action canadien pour la recherche, l'innovation et le développement en vaccinologie, déterminer les priorités de recherche en vaccinologie. Les principaux intervenants dans les secteurs de la santé humaine et animale participent à ce processus.	2015
IRSC : Continuer de renforcer les connaissances pour créer des outils novateurs et des thérapies parallèles pour prévenir et limiter la propagation de la résistance aux antimicrobiens au moyen de la recherche et du développement par la concurrence ouverte et le financement stratégique par l'entremise de partenariats, et tout particulièrement collaborer avec des groupes internationaux pour favoriser les contributions du Canada et en tirer parti au sein d'équipes de recherche internationales :	Activité en cours
• Partenariat entre le Canada et le Royaume-Uni sur la résistance aux antibiotiques (« Medical Research Council du Royaume-Uni»);	Mars 2015
• Initiative de programmation conjointe sur la résistance aux antimicrobiens (JPIAMR) – « InnovaResistance : Innovative Approaches to Address Antibacterial Resistance » (approches innovatrices pour contrer la résistance aux antibactériens) (groupe de 12 pays);	Décembre 2017
• Appel transnational de l'Initiative de programmation conjointe sur la résistance aux antimicrobiens (participation de 19 pays)	Décembre 2019
ASPC, SC, ACIA, IRSC, AAC et CNR : Dans le cadre de l'Initiative de recherche-développement en génomique (IRDG), qui comprend huit ministères et organismes fédéraux, un projet d'environ 20 millions de dollars (sur cinq ans) sera lancé pour répondre au besoin en matière de surveillance et de contrôle de l'utilisation des antimicrobiens, des éclosions d'infections nosocomiales en raison de la résistance aux antimicrobiens, et de l'amélioration de la gestion des antimicrobiens existants. L'Initiative mettra l'accent sur l'élaboration d'outils génomiques et sur la connaissance des facteurs qui contribuent à l'évolution des microorganismes résistants aux antimicrobiens.	2021

PROCHAINES ÉTAPES

Le gouvernement du Canada demeure engagé dans la prise de mesures relativement à la résistance aux antimicrobiens et au recours aux antimicrobiens. À ce titre, nous continuerons de travailler avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux dans les domaines de la santé et de l'agriculture, ainsi qu'avec d'autres intervenants, pour déterminer la manière dont nous pouvons renforcer les activités existantes et prévues. Nous continuerons aussi de travailler en vue de déterminer de nouvelles activités qui permettront de lutter contre la propagation de la résistance aux antimicrobiens.

Comme il a été indiqué précédemment, ce plan d'action fédéral est le premier d'une série pour tenir la population canadienne informée de nos activités et de nos progrès en cours dans la mise en œuvre du cadre fédéral. Le gouvernement du Canada examinera et mettra à jour régulièrement ce plan d'action afin qu'il continue de refléter le travail qui est en cours, et nos plans pour l'avenir.